
50 bonnes raisons pour que la droite ne soit plus majoritaire à la Communauté Urbaine du Grand Nancy en 2014.

Le Président Rossinot veut tout maîtriser et, pour ce faire, il a une capacité à empêcher les initiatives, ou à geler les projets de développement, il distribue les avantages à ses amis pour tenter de conserver une majorité, il organise un traitement inégalitaire des communes et des quartiers sur l'agglomération nancéienne. Tout cela va à l'encontre de l'intérêt public et de la cohésion sociale. Les Grands Nancéiens souffrent. Nous développerons d'ici à 2014, « 50 bonnes raisons pour que la droite ne soit plus majoritaire à la Communauté Urbaine du Grand Nancy en 2014 », par la présentation de 50 dossiers, des petits dossiers, qui paraissent insignifiants, tant ils passent inaperçus, ou encore de gros dossiers... qui paraissent insignifiants tant ils passent inaperçus !

Dossier n° 7 – 14 décembre 2012

PLAIRE AU PRESIDENT ROSSINOT OU NE PAS PLAIRE. AVOIR P.L.U. OU NE PAS AVOIR P.L.U. !

La Communauté Urbaine du Grand Nancy, dans son approche hégémonique de la gestion territoriale, a compétence en matière d'urbanisme. Le Plan Local d'Urbanisme est donc voté par le Conseil de Communauté Urbaine, ce qui donne un pouvoir au Président de la CUGN, dont celui-ci abuse régulièrement, en fonction des maires courtisans ou non.

C'est ainsi que le PLU de Tomblaine devrait être modifié, que cette demande de modification date de plus de deux ans et demi, et que la Communauté Urbaine n'instruit toujours pas cette modification. Cela signifie que l'urbanisation à Tomblaine est gelée, pour des raisons partisans.

On peut s'étonner par contre de la façon dont certains PLU sont traités. Exemple : celui de Saulxures-lès-Nancy. Le maire demande une modification de son PLU, qui est arrivé hier en délibération à la Communauté Urbaine, en des temps records ! Cette délibération est passée en Bureau de Communauté Urbaine, c'est-à-dire en assemblée restreinte. Comme par hasard, les services de la Communauté Urbaine du Grand Nancy avaient proposé une autre réunion au maire de Tomblaine, qui débordait sur le temps de Bureau de Communauté Urbaine. Le maire de Tomblaine est arrivé en Bureau de Communauté à 17h15, avec donc un quart d'heure de retard. La quasi-totalité de l'ordre du jour du Bureau de Communauté Urbaine était déjà presque expédiée. Cela signifie que la modification du PLU de Saulxures a été votée en moins de deux minutes, en Bureau, donc en assemblée restreinte ! Voilà pourquoi je dis qu'elle a été votée en catimini.

Or, si on lit attentivement cette délibération, on découvre que l'enquête d'utilité publique a traité onze remarques, trois courriers, et une pétition de 49 signataires, annexés au registre de la commune. Malgré cela, le commissaire a décidé de rendre un avis favorable au projet de

PLU. Rien n'est dit dans cette délibération pour éclairer les Conseillers Communautaires dans leur vote, sur les mécontentements de ces 49 riverains, qui ont signé cette pétition. Rien n'est dit non plus, d'ailleurs, sur les onze remarques et les trois courriers. Il est bien évident que la population de Saulxures-lès-Nancy ignore que ce jour-là, au Bureau de Communauté Urbaine, on décidait de modifier leur Plan Local d'Urbanisme...

Vous appelez cela la démocratie ?

Nous avons cru comprendre que parmi les questions posées par les signataires de la pétition et parmi les riverains, il y avait :

- Le maire de Saulxures avait fait sa campagne pour les municipales en affirmant que ce terrain ne serait jamais construit, et aujourd'hui, il engage une procédure de modification de PLU alors qu'il a déjà travaillé en amont sur un projet de construction avec des investisseurs. Vous appelez cela la démocratie ?
- L'autre question posée est : est-il vrai que cette modification du PLU va permettre de rendre constructible un terrain qui sera donc vendable plus cher, alors que ce terrain appartient à la famille du maire de Saulxures, qui a été lui-même le rapporteur, en tant que Vice-Président, au Bureau de Communauté Urbaine, pour présenter cette modification ?

Nous disons juste qu'il aurait été sain de prendre le temps de parler de tout cela au Bureau de Communauté Urbaine, d'entendre les questions, et les réponses.